

Événement historique à venir: messe d'ouverture de la nouvelle paroisse!
p. 6

Participez aux assemblées de vos organismes!
p. 8-10

Dossier complet sur le visionnement de films et séries sur Internet
p. 20-24

Vol. 32, n°08, août 2025



Favorisons la sécurité alimentaire: un frigo communautaire à St-Marcel



Soupe
au
bouton



p. 4

Journal Coup d'œil sur St-Marcel
58-B, Taché Est
Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
418.356.7865
journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 285 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal Coup d'œil sur Saint-Marcel se réserve le privilège de modifier, écarter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :
Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
Laury Couillard, vice-présidente
Josée Couillard, administratrice
Annabelle St-Hilaire, administratrice
Mathilde Pelletier, administratrice
Jocelyn Dancause, trésorier
Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire
Jocelyn Dancause
Sonia Bisson

Édith Blanchet
Mathilde Pelletier
Michel Després

Logo : Martin Ernst, infographiste
Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel est
membre de

Le journal communautaire
Coup d'œil sur Saint-Marcel reçoit l'appui financier de :

LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :
Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :
Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
Art. supplémentaire : 1 \$

août 2025

*L'été se poursuit,
profitons-en!*

Moment de réflexion...

Les gens célèbres

Anonyme

Réfléchis bien et essaie de répondre à ces quatre questions :

1. Nomme les 3 personnes les plus riches du monde.
2. Nomme les 3 dernières gagnantes de Miss Univers.
3. Nomme les 5 derniers gagnants des prix Nobel de la paix.
4. Nomme les 5 derniers gagnants de l'Oscar du meilleur acteur.

Tu n'y arrives pas ? C'est difficile, non ? Ne t'inquiète pas, personne ne s'en rappelle. Les applaudissements passent. Les trophées prennent la poussière. Les gagnants sont oubliés !

Maintenant réponds à ces questions :

1. Nomme 3 professeurs qui ont contribué à ta formation.
2. Nomme 3 amis qui t'ont aidé(e) dans les moments difficiles.
3. Pense à 5 personnes qui t'ont fait te sentir spécial(e).
4. Nomme 5 personnes avec qui tu aimes passer du temps.

Tu y arrives ? C'est plus facile, non ? Les personnes qui ont un sens dans ta vie ne sont pas «côtées» au maximum, avec le plus d'argent, avec les plus grands prix... Ce sont celles qui se font du souci pour toi, qui prennent soin de toi, celles qui, en toutes circonstances, restent auprès de toi.

Penses-y un moment. La vie est très courte ! Toi, dans quelle liste es-tu ? Tu ne le sais pas... ?

Laisse-moi te donner un coup de main. Tu n'es pas parmi les plus «célèbres», mais parmi ceux à qui je me souviens d'envoyer ce message... ☺

Source: <https://www.bonheurpourtous.com/beaux-textes/les-gens-celebres.html>

« Celui qui accepte avec le sourire d'être volé vole lui-même quelque chose à son voleur. »
- William Shakespeare, <https://www.lapenseedujour.net/archives.php>

Sommaire

3	Moment de réflexion
4	Article du mois
6	Ça se passe chez nous
7	Horaire des messes
8-10	Ça se passe chez nous
12-15	Affaires municipales
16-17	Le Babillard
18-19	Affaires municipales
20-25	Chronique
26	Qui suis-je?
28	La page détente
29	Méli-Mélo
30	Coloriage
31	Calendrier

LA SOUPE AU BOUTON

Par Mathilde Pelletier



Depuis quelques temps au village se trouve un réfrigérateur désigné pour les citoyens. Dans cet électroménager, nous pouvons y retrouver des aliments pouvant venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. En effet, chaque semaine, un bénévole de la fondation *Soupe au bouton* vient porter de nouveaux aliments tout en reprenant ceux en fin de vie qui n'ont pas pu servir. Le principe est simple. Nous pouvons soit prendre des aliments, ou donner des aliments. Par exemple, une personne ayant récolté beaucoup de carottes dans son jardin peut y en apporter afin que d'autres puissent en profiter. Tous les dons sont grandement appréciés. Voici leur mission : La mission de *Soupe au bouton* est de développer et soutenir des initiatives en sécurité alimentaire afin de favoriser l'autonomie alimen-

taire, le développement social et le soulagement de la pauvreté dans les territoires des MRC de Montmagny et de L'Islet. *Soupe au bouton* juge primordial que les citoyens soient informés, outillés et mobilisés pour assurer la sécurité alimentaire individuelle et collective. Ainsi, lorsque chacun peut se procurer en toute dignité des aliments de qualité et en quantité suffisante pour subvenir à ses besoins, la mission est accomplie. De plus, la garderie de Josiane Michaud en fait l'utilisation! Elle leur montre qu'il est important de ne pas faire de gaspillage alimentaire. Donc, presque chaque semaine, avec les amis de la garderie, elle se rend au frigidaire pour regarder ce qui reste à l'intérieur. Lorsqu'il reste des fruits ou des légumes plus ou moins beaux, ils vont en prendre un ou

deux et l'utiliser dans l'un des repas. Elle trouve aussi important de leur apprendre ce qu'est la précarité alimentaire et que nous n'avons pas tous la chance de pouvoir se nourrir correctement. Pour l'instant, ils n'ont rien déposé à l'intérieur, car leur petit jardin n'est pas rendu à sa récolte. Lors de celle-ci, s'ils ont des aliments en trop, les jeunes iront en porter dedans afin d'aider en retour. Il s'agit d'une très belle initiative de la part de Josiane et les petits enfants! Nous sommes très chanceux d'avoir cette ressource alimentaire dans notre village. N'hésitez pas à y contribuer à votre tour! ☹

* CONCOURS DE PHOTO *

L'équipe du journal a envie de voir vos talents en photographie!

Participez au concours pour la plus belle
PHOTO D'ÉTÉ!



Vous avez jusqu'au 15 septembre 2025 pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal d'octobre.

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.
Limite d'une photo par adresse.



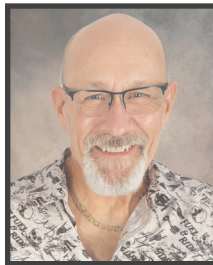
Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL



La qualité du service avant tout ! 418 248-2468

NÉCROLOGIE



Boutin, Normand

Au Centre d’hébergement de Saint-Jean-Port-Joli, le 30 mai 2025, à l’âge de 63 ans, est décédé, entouré de l’amour de sa famille monsieur Normand Boutin. Il était le conjoint de madame Jacinthe Bernier et fils de feu dame Colombe Castonguay et de feu monsieur Florian Boutin. Il laisse dans le deuil ses filles : Vanessa (Nicolas Marier) et Maude (Yannick Audet), ses petites-filles : Rosalie, Élodie et Alexia. Il était le frère de : Ghislaine (Wayne Cotton), Gaétan (Mélanie Cloutier), Yves, Sylvie (Christian Arial) et Alain. De la famille Bernier, il était le beau-frère de : Guy, feu Hélène, feu Lyne, Steeve (Julie Mercier) et Karine (Alain Kirouac). Sont également affectés par son départ, son filleul Alexandre Bernier, ses oncles et tantes, ses neveux, nièces, parents, ami(e)s et anciens collègues de travail. Une cérémonie a eu lieu le samedi 7 juin 2025 en l’église de Saint-Marcel. Les cendres ont été déposées au cimetière paroissial de Saint-Marcel.

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.

UNE NOUVELLE PAGE S’ÉCRIT AVEC VOUS

À Saint-Pamphile – Événement historique

Venez vivre un moment unique et rassembleur!

Nous vous invitons cordialement à participer à
**la MESSE D’OUVERTURE de la
NOUVELLE PAROISSE
Notre-Dame-des-Érables-de-l’Islet-Sud**

Célébrée par Monseigneur Pierre Goudreault,
évêque de Sainte-Anne

Dimanche 31 août 2025 à 10h30 Église de Saint-Pamphile

Ensemble, enracinons notre foi, notre espérance et notre
unité dans cette nouvelle paroisse qui rassemble les cœurs et
les communautés de notre belle région.



HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l’horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois d’août 2025.

Dimanche le 3 août

9h : Messe à Saint-Adalbert
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 17 août

9h : Messe à Saint-Omer
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 31 août

**10h30 : Messe Saint-Pamphile
Messe d’ouverture de notre
nouvelle paroisse, Notre-Dame-
des-Érables de L’Islet-Sud sous
la présidence de Mgr Pierre
Goudreault.**

Mardi le 5 août

19h : Sacristie ou au cimetière
Dft Roland Bélanger
*Carole et les enfants

Mardi le 19 août

19h : Sacristie ou au cimetière
Dft Christian Bélanger
*Jeanne-Aimée Couillard

Dimanche le 10 août

**9h : Dft Germain Morin
*Marie-Berthe Couillard**

Dimanche le 24 août

9h : Messe à Sainte-Félicité
10h30 : Messe Saint-Pamphile

Les lampes du sanctuaire pour le mois d’août

3 août : Aux intentions de Jeannette Dancause et Alain Pelletier	24 août : Aux intentions d’Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand
10 août : Aux intentions de France Mercier et Alain Couillard	31 août : Aux intentions de Sonia Caron et Gérald Blanchet
17 août : Faveurs obtenues de Jeannine Couillard et Pamphile Pelletier	

AVIS DE RECHERCHE

Le Conseil 3454 des Chevaliers de Colomb de L’Islet est à planifier la 7ème édition de son Salon des Patenteux qui se tiendra le samedi 13 septembre 2025. Nous sommes à la recherche de patenteux et de leurs inventions fonctionnelles.

Ça vous tente de montrer votre « invention du siècle », inscrivez-vous d’ici le 10 août.
Pour informations : Jean-Edmond Caouette (418) 247-5283, Madeleine Gagnon (418) 247-5368.



Une force communautaire!

Ça se passe chez nous!



**VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CLUB DES AINÉS
DE SAINT-MARCEL**

**LUNDI LE 11 AOÛT 2025
SALLE DU CONSEIL DE SAINT-MARCEL
À 19 H 00**

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal du 5 août 2024
- 4- Lecture et adoption des résultats pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2025
- 5- Président et secrétaire d'élection
- 6- Élections des administrateurs
 - Mise en candidature
 - Siège #1 : Henri Alexandre
 - Siège #3 : France Pelletier
 - Siège #5 : Jocelyn Dancause
 - Siège #6 : Nancy Gauthier
 - Siège #7 : Christian Roy
- 7- Clôture de la mise en candidature
- 8- Période de questions
- 9- Levée de l'assemblée

Votre présence serait très appréciée.

Ça se passe chez nous!



**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU COMITÉ DES LOISIRS SE TIENDRA**

**Le jeudi 14 août 2025
SALLE MUNICIPALE DE SAINT-MARCEL
À 19 HEURES**

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal du 18 août 2024
- 4- Lecture et adoption du bilan financier de l'année se terminant le 31 juillet 2025
- 5- Président et secrétaire d'élection
- 6- Élections :
 - Mise en candidature
 - Siège #1 : vacant
 - Siège #3 : Laury Couillard
 - Siège #5 : Jocelyn Dancause
 - Siège #7 : vacant
- 7- Clôture de la mise en candidature
- 8- Période de questions
- 9- Levée de l'assemblée

Bienvenue à tous.

Nicolas Pelletier, président

Ça se passe chez nous!

AVIS DE CONVOCATION

DONNÉ À L'ASSEMBLÉE DES PAROISSIENNES ET PAROISSIENNES DE LA PAROISSE NOTRE-DAME-DES-ÉRABLES-DE-L'ISLET-SUD

Mesdames, messieurs,

Conformément à l'article 50 de la *Loi sur les fabriques*, vous êtes par la présente convoqués à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse de Notre-Dame-Des-Érables-De-L'Islet-Sud qui aura lieu:

MERCREDI 20 AOÛT 2025 À 19H00, à la sacristie de l'église Sainte-Perpétue.

Pour procéder à l'élection de six (6) marguilliers/marguillières pour la paroisse Notre-Dame-des-Érables-De-L'Islet-Sud, afin de former le nouveau conseil de fabrique de la nouvelle paroisse religieuse:

- 2 postes pour un mandat se terminant le 31-décembre 2025;
- 2 postes pour un mandat se terminant le 31 décembre 2026;
- 2 postes pour un mandat se terminant le 31 décembre 2027;

Il y aura aussi la proposition d'une personne pour demander à l'évêque de nommer un/une président/ présidente d'assemblée (ce n'est pas une élection)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
2. Secrétaire d'assemblée et d'élection.
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente (Saint-Pamphile)
4. Explication au sujet du nouveau nom de la paroisse (numéro aux gouvernements)
5. Élection.
6. Questions et commentaires des paroissiennes et paroissiens.
7. Levée de l'assemblée.

Montmagny, le 17 juillet 2025.



Prêtre modérateur de l'Unité Missionnaire de l'Ouest



EXPLOREZ LA CULTURE LOCALE, SANS SOUCI DE TRANSPORT.

**Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :**

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !



 **Pour réserver : 1 844 598-8950**
Achetez vos billets au [acceslislet.com](https://www.acceslislet.com)



PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE

Le 3 juin 2025
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 3 juin 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents, ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 6 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 mai 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 109 181.36 \$

4.2 Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM)

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) offre des services et des avantages essentiels pour le développement et le soutien des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est prévue au budget 2025 de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE la municipalité de Saint-Marcel renouvelle son adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2025, au coût de 1273.28 \$ taxes incluses.

4.3 Adjudication de contrat pour des travaux électriques à la caserne et au Centre Laurent-Caron

CONSIDÉRANT QUE notre assureur a procédé à une vérification annuelle de nos installations municipales;

CONSIDÉRANT QU' à la suite cette inspection, des travaux doivent être réalisés, les travaux de remplacement d'un panneau électrique à la caserne et d'une modification de la mise à terre au Centre Laurent-Caron et ce, avant le 23 juillet 2025;

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission a été transmise à trois fournisseurs, avec une date limite fixée au 28 mai 2025:

- René Samson inc: 2 450 \$.
- Prévostech inc.: aucune soumission reçue dans le délai imparti (soumission non conforme).
- Solutions Électriques LG inc: 2 360 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE la municipalité de Saint-Marcel accepte la soumission de Solutions Électriques LG inc, étant le plus bas soumissionnaire conforme, pour une somme de 2 360 \$ excluant les taxes applicables;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre des travaux, pour et au nom de la municipalité.

4.4 Dépôt et adoption des rapports financiers 2024

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec Sonia Bisson, directrice générale/Greffière-trésorière dépose le rapport financier comprenant le rapport de l'auditeur indépendant Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

CONSIDÉRANT QUE le rapport et les états financiers de la municipalité de Saint-Marcel pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2024 ont été présentés aux membres du Conseil le 14 mai 2023 par le comptable, Jean-Philippe Ouellet de la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réal Petitclerc et résolu unanimement;

QUE le rapport et les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 préparés par Raymond Chabot Grant Thornton soient adoptés tels que présentés, et de soumettre ledit rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

4.5 Dépôt et lecture du rapport annuel du maire

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 3 juin 2025, Mélanie Bourgault, mairesse, dépose et lit publiquement son rapport annuel. Le texte intégral du rapport sera publié dans le journal local « Journal Coup d'Oeil sur St-Marcel ».

Il me fait plaisir de présenter aux Marcellois et Marcelloises les faits saillants du rapport financier, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Revenus de fonctionnement	1 254 138 \$
Charge	1 285 701 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	(31 563) \$

Conciliation à des fins fiscales :

Amortissement des immobilisations	199 982 \$
Remboursement de la dette à long terme	(46 196) \$

Affectations :

Activités d'investissement	(55 601) \$
Excédent de fonctionnement affecté	26 000 \$
Excédent (déficit) de fonctionnements à des fins fiscales	92 622 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2025

La rémunération des membres du conseil municipal est la suivante:

Rémunération annuelle du maire	6 642.46 \$
Allocation de dépenses du maire	3 321.82 \$
Rémunération annuelle d'un conseiller	2 214.54 \$
Allocation de dépenses d'un conseiller	1 106.68 \$.

MOT DE VOTRE MAIRESSE

Voici le 4e rapport de ma part qui vient compléter ce premier mandat en tant que mairesse.

D'abord, nous tenons à vous informer que la municipalité est en bonne santé financière et le conseil municipal travaille activement à la conserver tout en préservant la qualité et la quantité des services offerts à la population. Vos élus ont toujours à l'esprit la qualité de vie de l'ensemble des contribuables et le respect de la capacité de payer en limitant l'endettement. Nous tentons de trouver du financement à chaque projet avant d'aller de l'avant avec sa réalisation. Toujours dans le but de garder notre municipalité dynamique et attractive.

Plusieurs le savent déjà, d'autres l'apprendront, la municipalité a fait l'acquisition dernièrement du terrain de feu M. Émile Caron. Cette opportunité s'est présentée à nous comme une chance à ne pas manquer. Bien que rien n'est encore arrêté sur l'utilisation

qui en sera faite, nous faisons actuellement les démarches pour démolir la maison afin de sécuriser l’endroit. Nous prévoyons ensuite travailler de concert avec le comité des Loisirs à voir comment nous pourrions utiliser l’espace à son plein potentiel. Ce n’est pas les idées qui manquent, reste juste à faire des choix judicieux dans l’intérêt de tous.

Vous avez sans doute remarqué que les travaux pour la nouvelle tour cellulaire sont également débutés. Quel soulagement de voir enfin cette infrastructure mise en place. Plusieurs l’ont réclamé et vos demandes ont enfin été entendues. La municipalité collabore avec Telus depuis quelque temps à la mise en place du projet. Selon les échéanciers prévus, la structure devrait être complétée d’ici la mi-juillet.

Le Programme de la taxe sur l’essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ) reste une importante source de revenu pour notre municipalité. Cette aide financière nous permet de réaliser entre autres, des projets de réfection de notre réseau routier municipal. Nous analysons également la possibilité d’installer une génératrice d’urgence à la salle municipale. En tant qu’entité municipale, nous nous devons de mettre en place un plan de mesure d’urgence en cas de sinistre majeur et la salle demeure l’endroit par excellence pour accueillir des sinistrés en cas de besoin. Pour ce faire, nous nous devons de rendre l’endroit fonctionnel, et ce, peu importe le sinistre.

Aussi, le coût de la collecte des ordures demeure un enjeu important. C’est pourquoi nous vous encourageons à poursuivre vos efforts pour diminuer la quantité d’ordures qui se retrouvent dans nos bacs. Le recyclage ainsi que le compostage demeurent des options avantageuses pour diminuer notre tonnage d’ordures annuel. Votre collaboration est précieuse et nous l’apprécions vraiment.

Il est important de mentionner que la collecte des ordures monstres aura lieu à l’automne comme ce fût le cas les dernières années. Sachez que vous pouvez aussi, en tout temps, de mai à octobre, vous rendre directement à l’écocentre pour aller porter vos déchets monstres. Aucun frais ne vous sera facturé et vous serez débarrassé rapidement de vos encombrants.

Il est toujours temps et très important de s’inscrire au système d’alerte de notifications de masse pour recevoir les communications de votre municipalité. Si vous n’êtes toujours pas inscrit à ce service, je vous invite à le faire. Vous pourrez le faire facilement en vous rendant sur le site internet de votre municipalité à l’aide d’un ordinateur ou de votre tablette (le lien n’est pas disponible sur le site si vous utilisez votre cellulaire) ou encore en communiquant directement au bureau municipal où nous pourrions faire l’inscription pour vous si vous n’avez pas internet. Un texto, un appel ou encore un courriel vous sera envoyé pour vous aviser d’un message en lien avec votre municipalité (date des ordures monstres, réunion

importante, activités spéciales, changement d’horaire dans la collecte des ordures, etc.) Nous continuons également de faire nos parutions dans le journal Coup d’œil lorsque le délai nous le permet.

Aussi, il est essentiel pour nous de travailler de concert avec les bénévoles de notre belle municipalité. Nous avons à cœur la vitalité de notre village et le rayonnement de ce dernier. C’est grâce à nos comités composés de précieux bénévoles qui organisent des activités ou qui offrent un service à la population que nous pouvons mettre en valeur nos richesses. Il est donc tout à fait normal pour nous de faciliter le travail de ces derniers. Il ne faut donc pas hésiter à nous faire des demandes et il nous fera plaisir de vous rencontrer pour en discuter et voir ce qui est possible de faire de notre côté pour vous aider à mener à terme votre/vos projet(s). Au cours des dernières années, de belles initiatives citoyennes ont été réalisées et c’est grâce à des gens engagés que ces initiatives ont pu faire rayonner notre belle municipalité.

En terminant, je souhaite vous remercier pour votre confiance et votre collaboration. Mon premier mandat en tant que mairesse aura été très formateur. Certains me demandent si je poserai à nouveau ma candidature à l’automne. À cela, je vous réponds que je suis toujours en réflexion. St-Marcel me tient vraiment à cœur et je tiens à contribuer à son développement. Toutefois, cela demande beaucoup d’investissement de temps et demande de prendre des dé-

cisions parfois crève-cœur qui ne font malheureusement pas toujours l’unanimité, mais qui sont toujours présent dans l’intérêt de l’ensemble des citoyens. Comme c’est souvent le cas, les commentaires négatifs viennent à nos oreilles beaucoup plus rapidement que les positifs. Cela fait partie, du métier et ne m’empêche pas de vous apprécier tous et chacun. Je poursuis donc ma réflexion. Je profite quand même de l’occasion pour vous inviter à réfléchir à ce que vous pourriez apporter à notre collectivité. Les prochaines années nous réservent de beaux défis, peut-être aimeriez-vous contribuer à en relever quelques-uns?

Merci à chacun de vous pour votre confiance, vous représenter est un plaisir pour moi.

4.6 Dépôt du rapport sur l’état comparatif des revenus et dépenses en date du 30 avril 2025

Dépôt du rapport sur l’état comparatif des revenus et dépenses en vertu des dispositions de l’article 176.4 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a fait parvenir à tous les membres du conseil, le rapport budgétaire concernant l’état comparatif des revenus et dépenses pour la période se terminant le 30 avril 2025.

4.7 Dépôt du rapport annuel concernant la protection des personnes par la mise en place d’un encadrement concernant les chiens

Sonia Bisson, directrice générale dépose le rapport en application de l’article 8 de la *Loi visant la protection des personnes par la mise*

en place d’un encadrement concernant les chiens. Toute municipalité doit fournir annuellement les informations relatives aux blessures causées par des chiens et à l’encadrement des chiens sur son territoire. Ces informations sont transmises dans le cadre de la reddition de comptes financière annuelle au ministère des Affaires municipales et de l’Habitat lequel doit être transmis en même temps que le rapport financier.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Législation

6.1 Dépôt du document - Intérêt pécuniaire d’un conseiller

Dans la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c.E-2.2) article 358, il est spécifié, chaque année, dans les 60 jours de l’anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du conseil dépose devant le conseil une déclaration mise à jour.

Le conseiller numéro 3, Stéphane Morneau, membre du Conseil municipal, dépose sa déclaration d’intérêt pécuniaire et remet à la directrice générale son formulaire « Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil » afin que celle-ci suite aux dispositions législatives de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 360.2, transmette au ministère des Affaires municipales et de l’Habitat un relevé identifiant les membres du Conseil

ayant déposé ou non leur formulaire.

6.2 Adoption de la procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements à la charte de langue française

CONSIDÉRANT la sanction, le 1er juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte »);

CONSIDÉRANT QUE la Charte édicte un devoir d’exemplarité pour l’Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu’ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités;

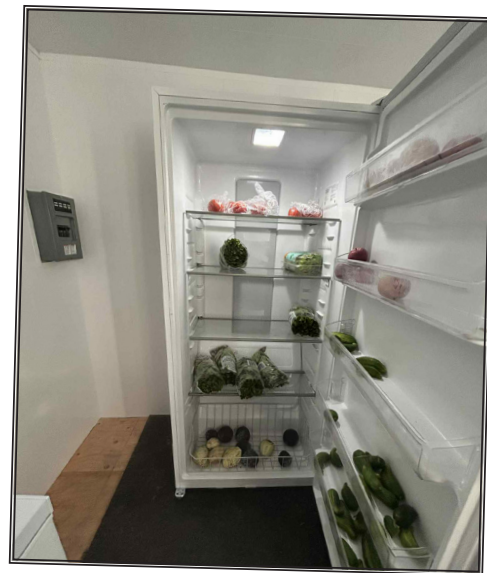
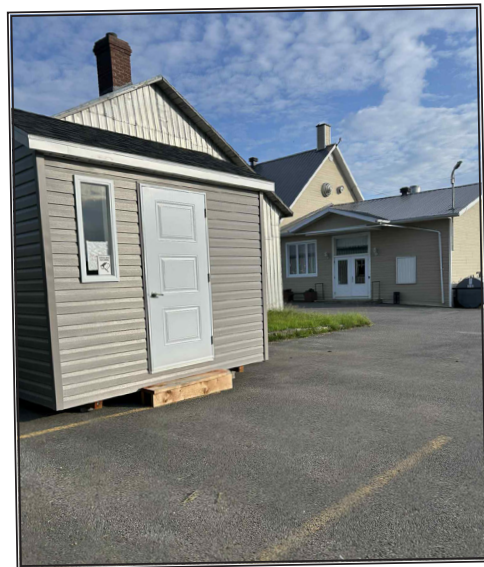
CONSIDÉRANT QUE la Politique linguistique de l’État, entrée en vigueur le 1er juin 2023, s’applique aux organismes municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur la langue de l’Administration (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le Règlement concernant les dérogations au devoir d’exemplarité de l’Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r.5.1) complètent le régime juridique applicable à l’Administration quant à l’utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l’article 29.15 de la Charte, un organisme de l’Administration auquel s’applique la Politique linguistique de l’État

LE BABILLARD

Un frigo communautaire chez nous grâce à Soupe au bouton!



Contenants,
emballages,
imprimés.
C'est tout.

La récup'
**simple
de même!**

→ Si ça coche une case, ça va dans le bac!*

☐ Contenants ☐ Emballages ☐ Imprimés



→ Les bonnes pratiques :

- Séparer les matières.
- Déposer les matières pêle-mêle.
- Défaire les boîtes.
- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Retirer les gros couvercles.
- Mettre en boule le papier d'aluminium.

*Il existe des exceptions

→ Les exceptions :

Aérosols, emballages de protection en polystyrène, filages, batteries au lithium, huiles moteur ou tout autre produit dangereux :

Ils doivent être déposés dans un point de dépôt municipal.



En cas de doute consultez : montmagny.com/dechet



doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d’application et la réviser au moins tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel (ci-après désignée la «Municipalité»), à titre d’organisme municipal, doit, conformément aux dispositions de l’article 128.1 de la Charte de la langue française, chapitre C- 11, (ci-après désignée la «Charte»), adopter une procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements aux obligations auxquelles elle est tenue en vertu de cette Loi. La présente procédure décrit les différentes étapes du processus de traitement de ces plaintes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement:

D’ adopter la « Procédure de traitement des plaintes relatives aux manquements à la charte de langue française » ;

QUE celle-ci soit publiée sur le site internet.

6.3 Dépôt du rapport annuel au ministère de la Langue française

Sonia Bisson, Directrice générale et greffière-trésorière, dépose et mentionne que le rapport annuel sur l’application de la Charte de la langue française a été transmis au ministère de la Langue française. Qu’une publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d’une autre langue que le français était exigé ou sou-

haitable au 31 décembre 2024 se retrouve sur le site internet de la municipalité.

7. Travaux publics-Voirie

7.1 Dénivellement - ajustement de carburant

Reporté

8. Urbanisme-Développement du territoire

8.1 Adjudication d’un contrat pour la démolition et la disposition de certains immeubles municipaux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel a procédé à un appel d’offres sur invitation pour la démolition et la disposition de certains immeubles municipaux;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions forfaitaires ont été reçues, soit, Deave Caron Excavation, AML Caron inc. et Donald Létourneau inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

D’ octroyer le contrat de démolition et de disposition des immeubles municipaux à l’entreprise Donald Létourneau inc., pour un montant forfaitaire de 25 000 \$ avant les taxes applicables;

QUE la somme pour ce contrat soit prise dans l’excédent de fonctionnement non affecté;

D’ autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents nécessaires à la conclusion du contrat.

9. Sécurité publique

9.1 Démission d’un Premier Répondant

La Municipalité de Saint-Marcel tient à exprimer sa profonde reconnaissance à Monsieur Marc Pelletier pour son engagement exemplaire à titre de Premier Répondant au sein de notre communauté. M. Pelletier a remis sa démission le 20 mai 2025.

Au fil des années, M. Pelletier a fait preuve d’un dévouement remarquable, d’un professionnalisme constant et d’un véritable esprit de service. Grâce à son implication, sa disponibilité et sa grande compétence, il a contribué à assurer la sécurité et le bien-être de nombreux citoyens de Saint-Marcel.

Son rôle a été crucial dans des situations souvent délicates, et il a toujours répondu présent avec calme, efficacité et compassion. Il incarne les valeurs d’entraide et de solidarité qui nous rassemblent.

Au nom du conseil municipal, des employés et de l’ensemble de la population, nous remercions Marc Pelletier, pour toutes ces années de service dévoué. Nous te souhaitons le meilleur pour la suite et espérons que tu garderas de bons souvenirs de ton passage comme Premier répondant dans notre municipalité.

10. Correspondance

10.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance du 3 juin 2025.

Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Lettre du ministère des Affaires municipales et de l’Habitat pour la répartition de la croissance d’une partie de la taxe de vente du Québec.

2. Lettre de la ministre des Transport et de la Mobilité durable concernant le programme d’aide à la voirie locale pour le volet entretien.

11. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

11.1 Soutien à l’école primaire de Saint-Marcel

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Marcel souhaite demeurer attractive et attirer de jeunes familles;

ATTENDU QUE la vitalité d’une Municipalité passe par les services de proximité offerts par cette dernière;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Marcel souhaite conserver les services déjà en place;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Marcel souhaite travailler de concert avec les membres du personnel de l’école St-Marcel pour mettre en place un projet distinctif permettant aux familles des municipalités avoisinantes de choisir une école en fonction de leurs intérêts;

ATTENDU QUE le Centre de Services Scolaire de la Côte-Du-Sud souhaite modifier la politique de maintien et fermeture de ses établissements;

ATTENDU QUE la Municipalité de St-Marcel désire travailler en partenariat avec le Centre de Services Scolaire pour l’implantation d’un projet distinctif;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de St-Marcel souhaite informer le Centre de Services Scolaire sa volonté à garder l’école primaire ouverte et demande au Centre de Services Scolaire de la Côte-Du-Sud d’accorder un délai raisonnable pour la mise en place d’un projet distinctif pour l’école St-Marcel.

11.2 Adjudication de contrat pour un contrat d’arpentage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel a besoin de services d’arpentage pour le projet de cession de chemin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

QUE le conseil municipal de Saint-Marcel octroie le contrat d’arpentage à Arpentage Côte-Sud;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

12. Période de questions

Quelques questions de citoyens.

13. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin, et résolu à l’unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 39 minutes. ☺

RONA

MARCHAND PROPRIÉTAIRE

QUINCAILLERIE

JOS PROULX INC.

418-247-5262

info@josproulx.ca

58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE

Mélanie Caron

Acupuntrice

Membre de la Fédération des Kinésiologues du Québec

418 241-2124

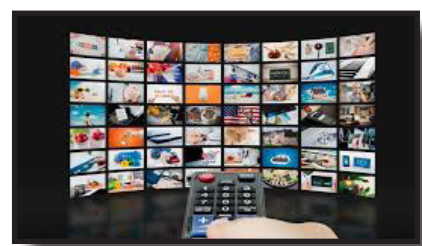
Montmagny et St-Jean-Port-Joli

acupuncturemelaniecaron@outlook.fr

No licence: A-022-16

Ici, c'est chronique!

Technologies



COMMENT REGARDER GRATUITEMENT DES FILMS, SÉRIES ET DOCUMENTAIRES EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS SUR INTERNET

Vous pouvez regarder gratuitement des films, des séries et des documentaires en français ou en anglais sur Internet, ce qui est aussi une bonne façon de pratiquer votre anglais.

Voici quelques définitions utiles :

VPN : Un VPN (Virtual Private Network) est un « réseau privé virtuel ». Il s’agit d’un service qui protège votre connexion Internet en la rendant privée et sécurisée. Un VPN permet aussi de faire croire que vous êtes connecté depuis un autre pays.

Streaming : Le streaming (en français : « diffusion en continu ») désigne le fait de regarder ou écouter des vidéos, des films, des séries ou de la musique directement sur Internet, sans avoir à les télécharger.

Wi-Fi : Connexion sans fil à Internet via une box ou un routeur à la maison, au travail ou dans un lieu public (café, bibliothèque...).

4G/5G : Connexion à Internet via le réseau mobile de votre opérateur (téléphone ou tablette avec carte SIM).

WWW : Il s’agit de l’acronyme anglais « World Wide Web ». En français, cela signifie littéralement « la toile d’araignée mondiale ».

Il est fortement conseillé d’utiliser une connexion Wi-Fi illimitée à la maison.

Pourquoi choisir un forfait Wi-Fi illimité ?

· Streaming=forteconsommation de données : Regarder des vidéos en ligne utilise rapidement beaucoup de gigaoctets, surtout en haute définition.

· Évitez les mauvaises surprises : Un forfait Wi-Fi illimité vous protège contre les dépassements de données et les frais supplémentaires de votre fournisseur Internet.

· Visionnage fluide et sans coupure : Le Wi-Fi illimité offre une connexion stable et rapide, idéale pour le streaming sur TV, tablette, téléphone ou ordinateur.

· Liberté d’utilisation : Regardez autant de contenu que vous voulez, sans vous soucier de votre quota mensuel.

Mise en garde :

· Évitez le streaming en 4G/5G si votre forfait mobile n’est pas illimité, vous risquez de dépasser rapidement votre limite et d’avoir des frais additionnels.

· Surveillez toujours votre consommation si vous n’avez pas de Wi-Fi illimité.

Veillez à toujours respecter les droits d’auteur. Les sites Web mentionnés ci-dessous sont normalement gratuits, sécurisés, légaux et proposent du contenu en français ou en anglais mais il est de votre responsabilité de vérifier la légalité, la gratuité et la langue du contenu.

Certains sites peuvent demander une inscription, c’est à vous de choisir si vous souhaitez créer un compte ou non. Avant de vous inscrire, prenez toutes les mesures de sécurité nécessaires, car vous en êtes le seul responsable. Il est également possible que vous rencontriez de la publicité lors du visionnement. Si l’option est proposée, vous pouvez souscrire à un abonnement afin de supprimer les publicités.

Pour éviter les sites frauduleux, privilégiez toujours les plateformes officielles, vérifiez que l’adresse du site commence par « **https** », ne donnez jamais d’informations sensibles, méfiez-vous des publicités intrusives et utilisez un antivirus à jour.

Vous pourriez avoir besoin d’un VPN pour accéder à certains sites de streaming bloqués dans d’autres pays. Un VPN permet de simuler votre présence dans un autre pays. Il suffit d’installer une application VPN, de choisir un serveur dans le pays souhaité, puis de vous connecter au site désiré. Utilisez toujours un VPN fiable et respectez la législation locale.

Ici, c'est chronique!

Consultez ce site pour plus d’informations : <https://francoischarron.com/gadgets-techno/audio-photo/comment-regarder-la-tele-gratuitement-ou-sans-abonnement-aucable/0euW8foUI4/>

Ce qu’il faut pour regarder ces plateformes sur TV, tablette ou cellulaire

Pour profiter des plateformes gratuites listées précédemment sur vos différents appareils, voici ce dont vous avez besoin :

1. Sur une télévision (TV connectée ou non)

· TV connectée (Smart TV) :
· Connexion Internet (Wi-Fi ou filaire).
· Applications officielles installées sur votre téléviseur (France.tv, ARTE.tv, ICI TOU.TV, YouTube, etc.).

· TV non connectée :
· Utiliser un appareil externe :

Chromecast, Amazon Fire TV Stick, Apple TV, Roku, ou une console de jeux compatiblesi votre téléviseur n’est pas intelligent.
· Connecter via câble HDMI un ordinateur ou un smartphone/ tablette (mode miroir d’écran).

2. Sur tablette ou téléphone (Android/iOS)

· Connexion Internet :
· Wi-Fi recommandé pour éviter la consommation excessive de données mobiles.
· Données mobiles (4G/5G) possible, mais attention à la quantité de données utilisée.
· Applications officielles :
· Télécharger l’application de la plateforme depuis le Play Store ou l’App Store (ex : ARTE.tv, France.tv, ICI TOU.TV, Pluto TV, Tubi, YouTub, etc.).
· Créer un compte gratuit si nécessaire.

3. Sur ordinateur (PC/Mac)

· Connexion Internet (Wi-Fi ou filaire).
· Navigateur web à jour (Chrome, Firefox, Edge, Safari, etc.).
· Accès direct via les sites officiels.

Forfait mobile, Wi-Fi et gestion des données

Dépassement de forfait :

· Si vous dépassez votre quota mensuel de données mobiles, votre fournisseur peut appliquer des frais supplémentaires ou réduire votre vitesse de connexion.

· Certains fournisseurs facturent les données excédentaires à un tarif élevé.

· Astuce : Téléchargez les contenus (si l’option est disponible) en Wi-Fi pour les regarder hors ligne, sans consommer de données mobiles.

Liste des sites disponible

Écrivez l’adresse du site dans la barre d’adresse de votre navigateur, puis appuyez sur la touche Entrée pour accéder directement au site WEB. Par exemple, tapez : <https://www.france.tv>

France.tv	https://www.france.tv	Service public français, films, séries, docs, jeunesse, inscription gratuite requise pour certains contenus.
ARTE.tv	https://www.arte.tv/fr/	Chaîne culturelle franco-allemande, films, séries, docs, concerts, accès sans inscription, pas de publicité.
Rakuten TV (section Gratuit)	https://rakuten.tv/fr/	Films et séries gratuits financés par la publicité, inscription non obligatoire.
6play (M6+)	https://www.6play.fr/	Rediffusions, films, séries et émissions du groupe M6, inscription gratuite requise.
TF1+	https://www.tf1.fr/	Rediffusions, films, séries et émissions du groupe TF1, inscription gratuite requise.
ICI TOU.TV	https://ici.tou.tv/	Plateforme de Radio-Canada, séries, films, docs, jeunesse, version gratuite avec publicités.

Ici, c’est chronique!

Noovo.ca	https://www.noovo.ca/	Plateforme québécoise, séries, films, docs, télé-réalités, compte gratuit requis.
TVA+	https://www.tvaplus.ca/tva	Séries, films, émissions du groupe TVA, inscription recommandée.
Télé-Québec	https://www.telequebec.tv/	Documentaires, séries, jeunesse, accès libre, pas d’inscription obligatoire.
TFO	https://www.tfo.org/	Plateforme éducative et culturelle, films, séries, jeunesse, accès libre, pas de publicité.
Office national du film du Canada (ONF)	https://www.onf.ca/	Films, docs québécois et canadiens, accès libre, pas d’inscription.
BAnQ / Kanopy	https://banq.qc.ca/	(accès Kanopy via bibliothèque) Films, docs, séries via carte de bibliothèque, gratuit, sans publicité (limite mensuelle).
TV5MONDEplus	https://www.tv5mondeplus.com/	Plateforme internationale francophone, films, séries, docs, accès sans inscription.
TV5Unis	https://unis.ca/	Chaîne canadienne francophone, séries, docs, jeunesse, accès libre.
YouTube (chaînes officielles)	https://www.youtube.com/	Chaînes comme ARTE Cinéma, Ciné Movies, Boxoffice, CINE PRIME, films et séries en français, accès gratuit, publicité présente.
Tubi	https://www.tubitv.com/	Plateforme internationale, section films et séries en français, accès sans inscription, publicité présente.
Plex.tv	https://www.plex.tv/	Films, séries, docs en français ou VOSTFR, accès sans inscription, publicité présente.
Pluto TV	https://pluto.tv/	Streaming gratuit, chaînes thématiques, films/séries à la demande, section francophone, pas d’inscription.
Popcornflix	https://www.popcornflix.com/	Films et séries en français, accès gratuit, publicité présente. Demande un VPN.
The Roku Channel	https://therokuchannel.roku.com/	Films et séries gratuits, section française, accessible via Roku, web, mobile, publicité présente.
Dailymotion	https://www.dailymotion.com/fr	Plateforme française de vidéos, courts-métrages, documentaires, certains contenus en français.
Vimeo	https://vimeo.com/fr/	Plateforme internationale, courts-métrages, documentaires, certains contenus en français.
CBC Gem	https://gem.cbc.ca/	Plateforme du diffuseur public canadien CBC : elle offre des séries, films, documentaires, émissions jeunesse et télévision en direct, gratuitement (avec publicité), et une inscription est optionnelle. CBC News propose aussi une chaîne d’info en continu gratuite via CBC Gem.
CTV	https://www.ctv.ca/	Autre grande chaîne canadienne offrant un vaste catalogue de séries, émissions, films et actualités, gratuitement avec publicité, inscription requise.

Ici, c’est chronique!

PBS	https://www.pbs.org/pbs-app/	Service public américain, accessible via l’application PBS Video, qui permet de regarder gratuitement des documentaires, séries, émissions éducatives et programmes pour enfants, en direct ou à la demande.
Citytv	https://www.citytv.com/	Offre des émissions canadiennes populaires, des séries et des infos locales gratuitement, notamment via leur application sur Apple TV et Fire TV.
Global TV	https://www.globaltv.com/	Propose des séries, actualités et émissions en direct ou en rattrapage, gratuitement avec publicité, inscription requise.
Toronto City News	https://toronto.citynews.ca/	Diffuse un flux d’actualités locales 24/7, accessible gratuitement sur le Web et mobile.
DistroTV Xumo Play	https://www.distro.tv/ https://play.xumo.com/	Permettent de regarder gratuitement des chaînes de télévision en direct, des films, des documentaires et des émissions thématiques, sans inscription, avec publicité.
Crackle, Peacock et STIRR	https://crackle.click/ https://www.peacocktv.com/ https://www.stirr.com/	Plateformes américaines gratuites qui proposent des films, séries et chaînes en direct avec publicité ; elles sont accessibles surtout aux États-Unis, mais peuvent nécessiter un VPN ailleurs.
Kanopy	https://www.kanopy.com/	Plateforme gratuite accessible via de nombreuses bibliothèques publiques canadiennes et américaines, offrant films, documentaires et séries sans publicité, inscription via la bibliothèque requise.
ABC News Live	https://abcnews.go.com/Live	Permet de regarder gratuitement l’actualité américaine en direct, sans inscription ni VPN.
PBS Kids	https://pbskids.org/	Propose aussi des émissions jeunesse éducatives gratuites et sécuritaires.

Plateformes de streaming payantes

- Alternatives comme Netflix, Disney+, Crave, Amazon Prime, Apple TV+, Club Illico, etc.
- Abonnements mensuels nécessaires \$\$\$.
- Nécessitent un forfait Internet illimité pour éviter les frais de dépassement.

Pour regarder la télévision sur votre tablette, téléphone ou ordinateur avec Bell, Vidéotron,

Telus ou un autre fournisseur, il vous suffit d’utiliser l’application officielle de votre compagnie.

Chaque fournisseur propose une application dédiée : par exemple, Bell offre l’application Télé Fibe (Bell Fibe TV app), Vidéotron propose Helix TV, et Telus met à disposition Telus TV+ (Telus TV Plus).

Ces applications sont disponibles sur Android, iOS, le Web et souvent sur des appareils comme Chromecast, Apple TV ou Fire TV.

Commencez par télécharger l’application de votre fournisseur sur votre appareil mobile ou tablette via l’App Store ou Google Play. Ensuite, connectez-vous avec vos identifiants client. Vous pourrez alors regarder la télévision en direct, accéder à des contenus sur demande ou à vos enregistrements, selon votre forfait et les droits de diffusion.

Lorsque vous êtes à l’extérieur de la maison, la plupart des fournisseurs permettent de regarder la télévision sur vos appareils mobiles partout au

Ici, c’est chronique!

Canada, que ce soit en Wi-Fi ou via les données mobiles. Cependant, le nombre de chaînes et de contenus accessibles peut être réduit en dehors de votre domicile, car cela dépend des droits de diffusion et du fournisseur. Certains services, comme Bell TéléFibe et Vidéotron Helix TV, vous permettent aussi de télécharger certains contenus à l’avance pour les regarder hors connexion.

Si vous voyagez à l’extérieur du Canada, sachez que la plupart des applications bloquent l’accès au direct et à certains contenus dès que vous quittez le pays, en raison des droits de diffusion. Pour contourner ces restrictions, il est possible d’utiliser un service VPN fiable : il suffit de choisir un serveur situé au Canada, puis de lancer l’application ou le site web de votre fournisseur. Cela vous permet d’accéder à vos contenus comme si vous étiez au Canada, mais il faut toujours respecter la

législation locale et les conditions d’utilisation du service.

Pour une expérience optimale, privilégiez une connexion Wi-Fi illimitée afin d’éviter la surconsommation de données mobiles, surtout lorsque vous êtes en déplacement. Si l’application le permet, téléchargez vos émissions ou films à l’avance pour les regarder hors ligne. Gardez aussi à l’esprit que certains fournisseurs limitent le nombre d’appareils pouvant accéder simultanément au service hors domicile. Enfin, assurez-vous que votre appareil (tablette, mobile, ordinateur) est bien compatible avec l’application de votre fournisseur.

En résumé, pour regarder la télévision sur vos appareils mobiles avec Bell, Vidéotron, Telus ou d’autres fournisseurs, il suffit de télécharger l’application officielle, de vous connecter avec vos identifiants et de profiter de

vos contenus partout au Canada. À l’étranger, un VPN peut être nécessaire pour accéder à certains contenus, à condition de respecter les règles d’utilisation. Utilisez toujours une connexion Wi-Fi illimitée pour éviter les frais de données supplémentaires.

Finalement, notez qu’il existe probablement d’autres plateformes et que celles suggérées peuvent disparaître ou ne plus être accessibles au moment où vous souhaitez les utiliser.

Dernier conseil, il est recommandé de vous créer une nouvelle adresse de courriel distincte pour vous inscrire ou vous abonner à ces sites, afin de ne pas divulguer votre adresse personnelle (Gmail, Outlook, etc.).

Passez de bons moments à écouter vos films, séries et documentaires préférés !

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



THÉMATIQUE « BORD DE L’EAU »

Aujourd’hui, je vous parle de deux romans d’auteurs québécois que j’apprécie beaucoup.

Coïncidence, ils portent tous les deux un titre qui place l’histoire au bord de l’eau: *Marée basse aux îles* et *Pour qu’il reste des vagues*.

Le premier est écrit par une jeune auteure qui a aussi écrit une trilogie que j’avais particulièrement apprécié, soit *Amour, suppléances et autres catastrophes*. Andrée-Anne G. Dufour signe donc ici une romance nommée *Marée basse aux îles* où l’on découvre l’histoire de Sammy Roberge. Alors qu’une séparation, qui entraîne l’annulation de son voyage en Europe, et un refus

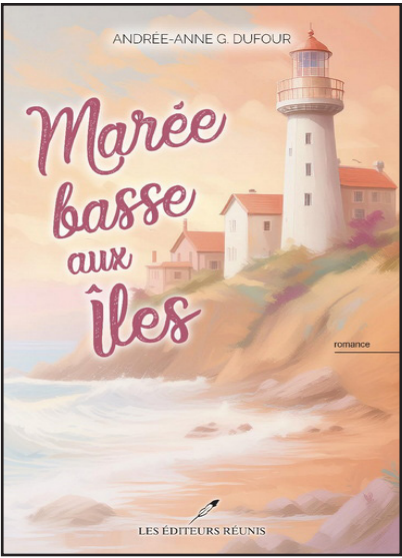
dans le programme d’études de ses rêves la frappent en même temps, la jeune femme accepte l’invitation de sa tante de passer l’été chez elle, aux Îles-de-la-Madeleine, et de travailler dans son casse-croûte. Elle y fait la rencontre de Thomas, un madelinot exilé depuis quelques années qui fait son retour pour reprendre son poste comme cuisiner au même restaurant. Dire que leur collaboration et leur bonne entente se portent bien serait un mensonge: Thomas est impatient, colérique et ne montre aucune compassion

Ici, c’est chronique!

pour Sammy, qui débute dans le monde de la restauration. Très fermé à parler de son passé et de la raison de son retour, Sammy tente, au fil des jours, de percer la carapace de cet homme qui semble caché un côté beaucoup plus doux. Réussira-t-elle à guérir ses propres blessures à travers cette relation qui se développe tranquillement?

J’ai beaucoup aimé cette romance à laquelle se mêle un peu d’humour également. Ce roman m’a fait voir un autre côté de cette auteure, dont je compte poursuivre la découverte avec ses prochains romans.

D’autre part, *Pour qu’il reste des vagues* est une œuvre d’un auteur dont les deux premiers romans font partie de mes préférés, soit Benoît Picard, qui demeure à St-Jean-Port-Joli, ai-je appris récemment. Ce cinquième titre présente le personnage de Léonie, une jeune femme qui se voit contrainte de passer un autre été dans le manoir de son grand-père à Kamouraska. Ne sachant pas trop ce qu’elle veut faire de sa vie, Léonie sait qu’elle détonne dans le riche clan Hamilton et qu’elle ne répond pas vraiment aux attentes de son



grand-père, qui est très exigeant et contrôlant. Par chance, sa grande amie Olivia est employée au manoir, elle espère donc pouvoir passer quelques moments avec elle durant cet été de remise en question. Or, la rencontre de Matéo lui laisse voir que l’été pourrait mieux se passer qu’elle le pensait au départ, mais ce qui chamboule le plus son quotidien, c’est la découverte des journaux intimes de sa grand-mère et de sa tante Jeanne. Cette dernière est un sujet tabou dans le clan : elle a quittée la famille il y a fort bien longtemps et personne ne parle jamais d’elle. Pourtant, à la lecture de ses carnets, Léonie se

rend compte qu’elle n’est pas le seul esprit libre de la famille...

Pour qu’il reste des vagues est une douce lecture d’été, un roman qui se lit facilement. La fin laisse sur une surprise, que l’on voit venir un peu par contre. Bien qu’*Aller simple pour l’inconnu* et *Jusqu’à l’horizon* restent mes deux romans favoris de Benoît Picard, je vous recommande celui-ci également!

Steeve Gobeil
Travailleur de milieu au service des aînés
418-248-7242 poste 106
s.gobeil@cabml.ca
Présent pour vous aider selon vos besoins !
• Informer des ressources
• Orienter vers des services
• Accompagner dans des démarches
Le veilleur
confidentiel et gratuit
CAB
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MRC DE MONTMAGNY ET L'ISLET

Clinique d'acupuncture
Sylvie Cloutier
305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli (Québec) G0R 3G0
Tél.: 418 598-9455
Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89

Qui suis-je?

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

Native de St-Marcel, elle a été, et est encore, une femme appréciée de tous. Née le 22 septembre 1940, elle vient d’une famille de cinq enfants. Ils étaient trois garçons et deux filles. Pendant sa jeunesse, elle a fait l’école de rang jusqu’à la septième année. Elle a par la suite arrêté ses études pour commencer à travailler. En compagnie de sa mère parfois, elle faisait le ménage dans des maisons au village. Elle ramassait tout en s’occupant des jeunes présents. En 1962, le grand jour est venu pour celle-ci. Elle s’est mariée à son époux, un certain monsieur Caron. Elle est devenue femme au foyer. Dans les années qui ont suivi, elle a donné naissance à deux fils. Son amour pour le jardinage n’a que grandi au fil du temps. Elle allait désherber avec le grand-père de son mari. Maintenant, elle possède toujours un jardin derrière sa demeure. Cette dame a fait partie du comité de liturgie de l’église pendant plusieurs années. Elle a aussi fait partie de la chorale pendant 30 ans en compagnie de son mari et du Cercle des Fermières jusqu’à sa fermeture. Nous pouvons donc dire qu’elle est une femme remarquable de notre communauté. L’avez-vous reconnue? ☹

La réponse se trouve à la page 28.



MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse

418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits



PROMUTUEL
ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET

1 888 265-7940
promutuelassurances.ca



Isabelle Caron et Myriam Miville-Godbout
Pharmaciennes propriétaires

Affiliées à:
 **familiaprix**

Suivez-nous sur:
  
familiaprix.com

35, rue Principale, bureau 104
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
T: 418 356-3341
F: 418 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
T: 418 359-3388
F: 418 359-3651



Le Bistrot d'érable

Produits d'érable
Cabane à sucre familiale

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régner

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beuregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistrauderable.com bistrauderable@hotmail.com



DESTINATION L'ISLET

Surveillez nos écrans
Affichez-vous dans plus de 40 établissements
Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124



Les Huiles



2003

Vous servir est un plaisir !

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)





Salon MaryC

Coiffure pour elle et lui
Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391



Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet

183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org



Maryse Blanchet
COIFFURE
Amy-Belle
356-5855

Mot caché

MOT DE 8 LETTRES

Joueur						
A	C	E	G	L	P	T
adolescentes	caban	écart	gorger	loir	parler	trinitrotoluène
albe	coir	échu	H	M	plum	V
aloès	crêt	effaner	hématome	majeures	préexistant	versatilité
assentiments	criss	endymion	hobby	miner	proposer	Y
aube	cupide	évoé	I	mort	R	yogi
azurer	D	F	impur	moum	rite	
B	danse	fagotin	inaccentué	mutilation	S	
barbe	découpure	famé	incliné	N	sacs	
beau	délecter	fibre	J	négligeables	sangle	
bruiteur	dérobes	fion	jojo	O	sidérant	
			K	oside	sushi	
			knout			

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
1	E	F	N	T	R	U	A	D	O	L	E	S	C	E	N	T	E	S
2	C	A	R	I	E	E	E	M	U	T	I	L	A	T	I	O	N	F
3	H	M	A	S	T	R	T	V	E	R	S	A	T	I	L	I	T	E
4	U	E	N	S	O	O	P	C	E	U	M	O	U	M	J	R	N	E
5	I	A	M	B	S	A	G	N	E	E	T	A	I	O	A	R	A	F
6	D	E	E	A	R	E	I	A	N	L	K	N	J	C	U	I	B	F
7	S	S	R	I	T	L	N	D	F	N	E	O	E	E	R	T	A	A
8	T	I	E	B	C	O	Y	T	O	R	S	D	T	C	U	E	C	N
9	N	R	D	N	I	M	M	U	I	E	D	I	P	U	C	R	T	E
10	A	S	I	E	I	F	T	E	Y	M	U	E	A	C	P	A	E	R
11	T	A	G	O	R	G	E	R	B	R	E	E	B	A	R	L	N	S
12	S	N	N	I	E	A	A	U	B	E	B	N	R	R	L	I	U	I
13	I	G	O	O	Z	I	N	Y	O	G	I	T	T	I	A	B	S	M
14	X	L	V	U	M	O	R	T	H	F	I	O	N	S	O	B	E	S
15	E	E	R	P	S	U	S	H	I	E	R	U	P	U	O	C	E	D
16	E	E	U	C	E	R	E	S	O	P	O	R	P	A	L	O	E	S
17	R	R	A	E	N	E	U	L	O	T	O	R	T	I	N	I	R	T
18	P	S	E	L	B	A	E	G	I	L	G	E	N	O	S	I	D	E

Réponses du mois de juillet

6	9	2	8	5	1	7	4	3
3	1	4	9	6	7	8	5	2
7	5	8	3	4	2	1	6	9
4	3	7	5	2	8	9	1	6
5	6	1	7	9	4	3	2	8
8	2	9	6	1	3	5	7	4
2	8	5	1	3	6	4	9	7
9	4	3	2	7	5	6	8	1
1	7	6	4	8	9	2	3	5

9	6	5	1	2	4	3	8	7
4	3	8	6	5	7	1	9	2
1	2	7	8	3	9	6	4	5
2	8	9	7	1	6	5	3	4
5	1	6	9	4	3	7	2	8
7	4	3	2	8	5	9	1	6
3	5	1	4	6	8	2	7	9
6	9	4	3	7	2	8	5	1
8	7	2	5	9	1	4	6	3

Réponse Qui suis-je?
Éva Morin

ANNIVERSAIRES DU MOIS

07	Agathe Thémens	14	Ghislain Bélanger	28	Réjean Couture
12	Monique Pelletier	21	Alidor Pelletier	29	Pierre Vincent
12	Jean-Guy Thibault	25	Jeannette Dancause	31	Denise Lachance
13	Pierre Allen	28	Clément Caron		

Gagnant du tirage mensuel

M. Daniel Bourgault

Tirage par : Mme Josée Coriillard

Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

MARCHÉ

BONICHOIX

Alimentation Blanchet Inc.

Épicerie / Boucherie

Viande de congélation

Valideuse Loto-Québec

Service de paiement direct

Permis de chasse

Dépositaire de la S.A.Q

Produits et charcuteries maison

Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0

418-356-2633

Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

Toute notre équipe est heureuse de vous servir!

Besoin d'un coup de main ?

Nos gens de cœur sont là.

Entretien ménager

Préparation de repas

Accompagnement aux courses et rendez-vous

Soins d'assistance personnelle

Répit aux proches aidants

Services abordables, sécuritaires et personnalisés

Équipe bien formée

Aide financière exclusive

Coopérative des services à domicile

418 598-7488 • www.cooplissetns.com



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 Tournoi de balle
3	4	5	6	7 Ordures	8	9 Recyclage
10	11 AGA Club aînés	12 SAINT MARCEL Conseil municipal 19 h 30	13	14 AGA Comité des Loisirs	15	16 Recyclage
17	18	19	20 Assemblée nouvelle paroisse	21 Ordures	22	23 Recyclage
24	25	26	27	28 Recyclage	29	30 Recyclage
31 Messe nouvelle paroisse						
HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE : samedis : 9 h à 11 h			LÉGENDE : Ordures Recyclage			

Date de tombée : 15 août 2025

Date de parution : semaine du 25 août

Petite blague

Au paradis, deux femmes discutent.
- Pourquoi êtes-vous morte ?
- Hé bien, quand je suis rentrée chez moi, j'ai eu la certitude que mon mari me trompait. Donc j'ai couru jusqu'à notre salle de bain. Personne. J'ai dévalé l'escalier pour aller dans notre chambre. Personne. Ensuite, je suis arrivée, essoufflée, dans le salon. Personne. Et en allant, haletante, jusqu'à la cave, j'ai eu une crise cardiaque.
Et l'autre lui répond :
- Si vous aviez ouvert votre congélateur dès le début, nous serions vivantes toutes les deux.

Espace publicitaire
disponible,
à qui la chance?

MICHAËL DUBÉ
conseiller acéricole
ventes + service

LAPIERRE
innovateur de nature

T : 418 281-2145
C: 418 234-3750

info@distributionmbd.com

EXCAVATION
Pierre Thibault

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

GAGNON MEUBLES

la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
418.359.2424 1-866-541-2424

ATELIER MÉCANIQUE 285-INC

418-356-2673

3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty
réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers
Vente et achat d'appareils usagés
Service jour, soir, fin de semaine
MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com
301 Taché Ouest
St-Marcel, G0R 3R0

Martin St-Hilaire
418.356.5882

Bel été à vous!

BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
KATASCOMIÖ—TÉMISCOUATA

BERNARDGENEREUX.CA

ACER RB
Tous les appareils

RÉMI MERCIER
418 710-0264

278, route 285 Nord
Saint-Marcel, QC, G0R 3R0
remi.mercier32@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

Prodécor S.V.
Recouvrements de sols

Vente et installation
Recouvrement de sol en tous genres
Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 358 1112 Email: proddecora@hotmail.fr

AML CARON

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest
St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0
info@amlcaron.com
R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612
Jean Caron
418 248-6664
Robin Caron
418 241-8592